

Metz, le 2 juillet 2024

Service Aménagement Biodiversité Eau  
Unité Police de l'eau

Affaire suivie par : Gaëlle DELACAUCHY  
Tél : 03 87 34 83 50  
E-mail : [gaelle.delacauchy@moselle.gouv.fr](mailto:gaelle.delacauchy@moselle.gouv.fr)

**La responsable de l'unité police de l'eau**  
à

**Monsieur le Président  
Commission Locale de l'Eau  
SAGE Bassin Ferrifère  
Hôtel de Région  
Place Gabriel Hocquart  
CS 81004  
57036 METZ Cedex 1**

**OBJET** : Restauration et prévention des inondations de la Kissel et ses affluents sur le territoire de la CCCE - Porter à connaissance – Avis de recevabilité  
N°57-2024-00391

**RÉF.** : J:\04 - SABE\42 - PE\42c - DIOTA\3350. Restauration fonctionnalités naturelles\Kissel\2022\CCCE\ PAC 2024

**P.J.** : le courrier de recevabilité du dossier de porter à connaissance  
le dossier de porter à connaissance transmis par voie électronique

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que le dossier de «porter à connaissance» au titre de l'article R. 214-40 du code de l'environnement déposé par la CCCE le 28 juin 2024, concernant les travaux de reprise des aménagements de la Kissel, réalisés sur l'ouvrage ROE 127 et en amont du ROE 122 sur la commune de Hettange-Grande, est recevable.

Je vous prie de trouver, sous ce pli, pour information, une copie de la décision adressée à la CCCE, ainsi que du dossier de porter à connaissance.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau,



Céline DELLINGER